



COMMISSION des AFFAIRES SOCIALES



Réunion du : Mardi 19 mars 2024

Président : M. Francis LEYVAL –

Présents : Mme Nicole DELHAYE -
MM. Denis LAMORILLE – Sylvain JOLY – Alain DELHAYE –

1/ La commission sociale du District Artois a pris connaissance de l'agression du joueur **François CARPENTIER** lors d'un match amical.

Ce joueur a eu une interruption d'activité de plus de deux mois. Il a donc subi une perte de salaire importante.

Lors de sa réunion du **19 mars 2024** les membres de la commission ont pris la décision d'aider ce joueur. Nous avons attribué une compensation de **1 500 €**.

Cependant, il faut savoir qu'en tant que joueur Monsieur **CARPENTIER** aurait dû prendre une assurance complémentaire qui est proposée lors de la signature de licence.

Cette assurance complémentaire aurait dû être proposée (ou rappelée) par le président du club.

2/ La commission a également pris en compte l'agression de l'arbitre **Pierrick LEMAIRE** et son arrêt de travail de 5 jours.

Nous avons attribué une compensation de **125€**

Le Président de la Commission :
Dr LEYVAL